

gagement des différents principes nutritifs qu'elle en occasionne à l'aide de l'humidité et de la chaleur solaire, &c. elle les rend, pour autant contribuables à la nourriture du blé dans son accroissement.

2°. La chaux ainsi adhérente au blé, ou dans la sphère de sa résidence dans la terre, attire à elle, surtout pendant la saison fraîche de la nuit, et absorbe de l'atmosphère, au moyen de l'alkali qu'elle contient, non-seulement l'eau, mais encore les diverses matières carbonées qui, à l'aide de l'humidité, sont portées au besoin des plantes, comme autant d'ingrédients nécessaires à leur accroissement.

3°. Comme on l'a déjà observé dans le chapitre précédent, la chaux, par sa qualité alcaline, agit encore comme un stimulant puissant sur les organes assimilateurs des plantes, ce qui les incite à absorber, avec plus d'aise et d'avidité, et à assimiler plus promptement les divers principes nutritifs qu'elle attire en contiguité avec leurs parties altérantes.

4°. Comme le principe alkalin entre dans la nourriture qui est essentielle aux plantes, la chaux qui en contient peut y contribuer encore en quelque degré, ce qui peut faciliter beaucoup l'accroissement du grain soumis au chaulage. Mais, considérant cette proposition comme étant bien fondée, la *bonne cendre* doit être, dans le cas actuel, encore bien meilleure, vu qu'elle possède par rapport aux plantes, toutes les qualités de la chaux, et qu'elle leur est bien plus naturelle, l'alkali qu'elle contient, le *potassium* (ou la potasse) en étant extrait par le procédé de la lixiviation. Cette méthode de chauler le grain, ou, ce qui peut opérer les mêmes effets, de répandre de la chaux ou de la cendre sur la surface de la terre, quelques jours après l'avoir ensemencée, est donc excellente, et ne saurait être trop recommandée à l'attention particulière de nos cultivateurs canadiens, qui peuvent, avec peu de coutement et de peine, et ce sans aucun risque, la mettre généralement en pratique. Diverses expériences, surtout de l'année dernière, ont prouvé l'égale efficacité de ces deux méthodes peu différentes; et l'exemple que nous a fourni Mr. PARTENAI, de St. Paul, et un cultivateur de Longueil, ne nous permet pas d'entretenir, en cette occasion, aucun doute fondé. Une preuve saillante, du grand avantage de chauler le blé, se manifeste dans la citation suivante: "On prit du blé qu'on supposait être attaqué des puces; on opéra sur la moitié avec de la chaux, et on sema aussi l'autre moitié sur le même terrain, par planches alternatives; le résultat fut que le grain qui avait subi le chaulage vint à maturité et rapporta beaucoup, pendant que les planches où on avait semé le blé saas préparation furent presque totalement détruites!"

De l'usage de la chaux et de la cendre, en agriculture, vient